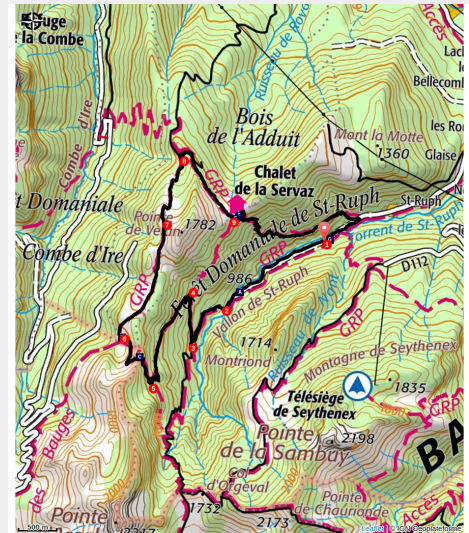


GRP® Boucle du Velan

Secteur Sources du Lac d'Annecy - Faverges-Seythenex



Reconstitution d'une meule à carbonisation au niveau de la passerelle des Rois (© A.Mollard / PNRMB)



Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 5 h 45

Longueur : 14.2 km

Dénivelé positif : 981 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

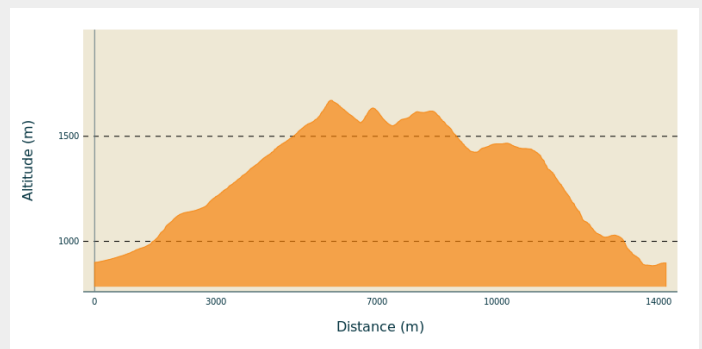
Itinéraire

Départ : Parking de St Ruph - Faverge-Seythenex

Arrivée : Parking de St Ruph - Faverge-Seythenex

Communes : 1. Faverges-Seythenex
2. Jarsy
3. Giez

Profil altimétrique



Altitude min 884 m Altitude max 1671 m

- 1** - Du parking de St Ruph, prendre la piste qui longe le torrent jusqu'à la passerelle des Rois que vous traverserez.
- 2** - Au niveau de la grange des rois, s'engager sur le sentier qui monte en forêt. Poursuivre ce sentier jusqu'à la Baraque de l'Abbaye.
- 3** - Revenir sur vos pas sur 50m avant de prendre le sentier en direction du Pied des Auges.
- 4** - Ne pas traverser la Ravine du ruisseau des Rois en virant à gauche 30 m avant direction sud-ouest et suivre le sentier jusqu'à la Source des Auges.
- 5** - Prendre à droite le sentier qui remonte, après quelques lacets au Pas de l'ours. Puis redescendre en restant dans le cirque du Plan de France.
- 6** - Bifurquer à droite. Monter dans le pré puis descendre avant de remonter une dernière bosse avant d'arriver aux Chalets de l'Eau Froide.
- 7** - Descendre la piste face au lac d'Annecy avant de rejoindre le croisement du Chalet des Barbus.
- 8** - Prendre alors à droite pour contourner la croupe de la Pointe du Velan avant d'entrée dans l'alpage de la Servaz et de rejoindre le Chalet du même nom.
- 9** - A gauche, descendre la piste sur 100m avant de descendre à droite pour entrer en forêt. Continuer d'abord en lacets puis en traverser jusqu'à la piste de St Ruph où vous retrouverez le parking 500m sur la droite.

Sur votre chemin...



Fabrication et usage du charbon de bois (A)

Le pas de l'ours (C)

Chalet de la Servaz (E)

Torrent de Saint-Ruph ou l'Eau Morte (G)

Baraque de l'Abbaye (B)

Plan de France (D)

Point de vue sur le lac d'Annecy (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Favardes-Seythenex suivre dans un premier temps la D12 (Route de Tamié) sur 800m puis prendre sur la droite la route du Villaret, traverser "Le Villaret" et continuer sur la route de St Ruph jusqu'au parking.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Interdiction chiens en alpages - Giez

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Mairie de Giez
mairie@giez.fr

Du 01 mai 2023 au 15 octobre 2023 inclus.

Zone non autorisée à l'accès et la circulations des chiens, même tenus en laisse sur les espaces naturels pastoraux, pour préserver la quiétude de la faune sauvage.

Exceptions et informations supplémentaires sur les documents officiels :
- [Arrêté municipal n°08/2023](#)

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrasyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrasyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrasyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Sur votre chemin...



Fabrication et usage du charbon de bois (A)

Pour créer du charbon de bois, il est nécessaire de réduire l'oxygène normalement nécessaire à la combustion du bois, afin que celui-ci se consume lentement pour laisser ensuite des résidus appelés « charbon de bois ». Cette technique est connue depuis l'Antiquité et le charbon de bois était très utilisé pour la cuisson des aliments, le chauffage domestique et le travail des métaux. Son usage devint essentiel durant l'époque contemporaine, et les forêts étaient spécifiquement cultivées pour produire des ligneux destinés à la carbonisation ; de nombreux chantiers de carbonisation ont ainsi été ouverts dans les massifs forestiers après la Seconde Guerre Mondiale, où le charbon de bois a retrouvé son rôle de combustible pour le chauffage domestique. Jusqu'à une époque très récente, la production du charbon de bois résultait d'une technique antique : la carbonisation en meule. Ce procédé consiste à cuire le bois à « l'étouffée » en régulant le débit de l'oxygène pour produire le charbon de bois. La meule reconstituée à proximité de la passerelle des Rois est une relique historique rappelant le rôle prépondérant de la forêt, qui a toujours été et qui est encore essentielle pour les activités anthropiques.

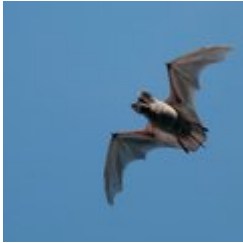
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Baraque de l'Abbaye (B)

Au cœur de la forêt de Saint-Ruph, l'actuel bâtiment a été construit au XXe siècle et est actuellement propriété de l'ONF. Sa fonction historique n'a pas été déterminée, mais il s'agissait certainement d'un bâtiment d'alpage ou d'une ferme située en aval d'un alpage intermédiaire, aujourd'hui totalement boisé. D'un état très dégradé, le bâtiment peut servir de lieu de halte pour les randonneurs, où des tables et des chaises sont laissées à disposition en plus d'un banc situé à l'extérieur. Il revêt également une fonction d'abri, même si son état ne garantit pas une sécurité optimale. Par ailleurs, étant situé au sein de la RNCFS, le bivouac et le camping sont interdits à proximité immédiate du bâtiment.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Le pas de l'ours (C)

Le Pas de l'Ours domine la Combe d'Ire et le vallon de Saint Ruph, deux grands vallons forestiers froids et humides d'orientation Nord-Sud. Ils sont le royaume de la hêtraie sapinière, où l'épicéa commun, le hêtre et le sapin pectiné dominant.

Dans le haut de ces vallons, l'Etat est propriétaire de deux grandes forêts domaniales.

La forêt domaniale de Saint Ruph (639 ha) présente un intérêt particulier vis-à-vis de la protection contre les risques naturels : crues et érosions torrentielles surtout, avalanches et mouvements de terrain dans une moindre mesure. L'enjeu est la protection de la plaine de Faverges située en contrebas, pour partie assurée par la forêt qui retient les sols, mais également par les ouvrages de génie civil (seuils, barrages) installés dans le lit du torrent de Saint Ruph.

La forêt domaniale de la Combe d'Ire (917 ha) abrite une biodiversité remarquable. Elle est en partie (182 ha) classée en réserve biologique depuis 1998. On y trouve notamment la Barbastelle et le Molosse de Cestoni, deux chauve-souris forestières rares et protégées. Si la Barbastelle se nourrit d'insectes chassés au sein même de la forêt, le molosse de Cestoni - loin d'être le colosse de ces forêts (20 à 30 grammes !) - chasse quant à lui au-dessus de la canopée.

Ces deux forêts sont également situées en site Natura 2000, un réseau européen qui défend une gestion concertée en faveur de la biodiversité.

Crédit photo : © A.DeBroyer



Plan de France (D)

La Réserve nationale de chasse et faune sauvage des Bauges, et plus largement le secteur des Hautes-Bauges, abrite une importante population de chamois et de mouflons.

Le chamois est l'ongulé particulièrement taillé pour la montagne : son sabot, à la fois chausson d'escalade, carre de ski et raquette à neige, lui permet de se déplacer sur le rocher, dans des terrains pentus et verglassés ou dans la neige profonde. Son pelage, fonc en hiver, plus clair en été, des diverses couches de poils lui permettent de résister aux conditions rigoureuses de l'hivers, son coeur et son sang, lui permette une bonne oxygénation des muscles et lui permettent ainsi parcourir rapidement de grand dénivelé. Il ne sert donc à rien de leur courir après, ils seront toujours plus loin devant vous ! Une bonne paire de jumelle vous fatiguera moins et les maintiendra dans leur quiétude.

Crédit photo : © M.Cornillon



Chalet de la Servaz (E)

Aux portes du massif des Bauges et localisé dans un environnement exceptionnel à plus de 1400 mètres d'altitude entre Annecy et Albertville, le chalet de la Servaz (dit de la Sarve) est un lieu de halte pour les randonneurs qui souhaitent faire une pause, se restaurer ou passer une nuit dans un refuge typique de montagne. L'alpage du même nom, situé directement à proximité du chalet, est occupé par une centaine de chèvres et quelques vaches laitières. Il est d'ailleurs possible d'acheter du fromage produit par les propriétaires du chalet (tomme, sérac, reblochon...). Afin de respecter les animaux qui vivent dans cet espace mais aussi les propriétaires qui travaillent durement, veiller à suivre les indications explicitées par les panneaux (comportement en présence de patous, respect des espaces pastoraux, etc.).

Coordonnées utiles pour des informations complémentaires sur le chalet de la Servaz : 06-19-56-36-04 ; 07-83-21-25-75 ; <http://gite.sarve.info>

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue sur le lac d'Annecy (F)

Lové entre les massifs des Bauges et des Bornes, le lac d'Annecy est une relique glaciaire des Alpes, lieu d'affrontement entre les glaciers de l'Arly et de l'Arve. Subdivisé en deux bassins, résultat d'un verrou glaciaire (Taillefer) le Grand lac se situe au nord et le Petit lac au sud. Sous la surface du lac, une quarantaine de sites palafittiques (vestiges préhistoriques d'habitats lacustres) sont répertoriés. Les sites à plusieurs mètres sous le niveau actuel du lac attestent de l'évolution du paysage des derniers millénaires.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Torrent de Saint-Ruph ou l'Eau Morte (G)

Le torrent de Saint-Ruph est une rivière qui représente environ 65 % de l'apport d'eau de surface du lac d'Annecy. Avec un cours d'une longueur de près de 18 km, il s'agit également d'un sous-affluent du Rhône par le Thiou et le Fier. Une petite particularité concerne le torrent de Saint-Ruph : celui-ci présente une toponymie différente selon sa localisation géographique. En effet, du col d'Orgeval jusqu'à la commune de Faverges-Seythenex, le cours d'eau se nomme « Torrent de Saint-Ruph ». Mais de Faverges-Seythenex jusqu'au lac d'Annecy, il prend le nom de « l'Eau Morte », terme utilisé en hydrologie pour caractériser un cours d'eau qui s'écoule lentement avec une pente faible. Particulièrement à sec en saison estivale, les nombreux dépôts sédimentaires tout le long du torrent rappellent que des épisodes de crues torrentielles sont fréquents, nécessitant un minimum de vigilance durant ces périodes.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB